



## **Plaidoyer du CLER dans les territoires Défendons le SPPEH !**

### **Contexte**

Cet atelier a eu lieu le mercredi 5 juin 2019 dans le cadre des Rencontres du réseau pour la transition énergétique à Cergy-Pontoise. Il a réuni pendant trois heures une vingtaine de participants.

*En savoir plus :* <https://cler.org/retour-sur-la-rencontre-annuelle-du-reseau-pour-la-transition-energetique-en-2019/>

### **Objectifs**

Le CLER, en tant que tête de réseau national, ne peut plaider seul pour le déploiement du Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH). Pour défendre ensemble le SPPEH sur le terrain, comment s'organiser et avec qui ? Cet atelier nous a permis d'imaginer des modes d'action efficaces, issues du plaidoyer, de la communication ou de la mobilisation citoyenne. Par le biais de retours d'expérience et d'un jeu de rôle, nous nous sommes mis collectivement en mouvement pour engager l'organisation d'un plaidoyer local en faveur d'un service public de la performance énergétique de l'habitat de qualité, articulé à des actions d'ampleur nationale.

L'atelier a débuté par un débat mouvant pour donner à chacun la possibilité de se positionner sur sa propre conception du plaidoyer à l'échelle locale. Charlotte Izard - responsable Territoires au Réseau Action Climat - a présenté un exemple de mobilisation réussie à Bayonne où des citoyens ont fait adopter un plan vélo ambitieux pour la ville à force de propositions et de mobilisations créatives, illustrant les difficultés rencontrées par les cyclistes localement.

### **Une tactique pour agir**

Réunis en petits groupes, nous nous sommes ensuite mis en situation de créer un groupe local imaginaire, dont l'objectif était d'imposer localement la création d'un service public de la performance énergétique de l'habitat. Avant de passer à l'action, nous avons réalisé un diagnostic de nos forces et nos faiblesses, et mené une réflexion tactique, en nous posant des questions essentielles :

- quelles sont les forces et faiblesses du groupe local ? Ressources humaines, monétaires, temps, compétences...
- l'opinion publique, les élus locaux, les entreprises sont-elles favorables à nos sujets ?
- Quelles sont nos cibles principales ? Y a-t-il des cibles secondaires ? Laquelle est prioritaire ?

- Que veut-on obtenir à la fin ?
- Parmi les messages et arguments en faveur du SPPEH, quels sont ceux que vous choisissez de porter, et pourquoi ?
- Comment et à quel moment mesurez-vous que vous êtes sur la bonne voie, que le projet avance bien ?
- Quels sont vos alliés potentiels ?
- Quelles sont vos priorités d'actions (action renforçant la représentativité, action renforçant la légitimité vis-à-vis des élus via l'élaboration d'un document chiffré, sourcé, représentatif ou un doc plus léger type manifeste, actions d'interpellation des élus, actions de désobéissance civile/manifestation, action de sensibilisation grand public, organiser une rencontre avec les élus pour avancer dans la négo, action de communication...)

Pour les adhérents du CLER, plusieurs questionnements ont émergé notamment celui du rôle des EIE - à la fois porteurs de missions de service public ET associations porteuses d'une vision politique et de propositions concrètes pour accélérer la transition énergétique locale. Pouvons-nous être à la fois conseillers techniques, et mobilisateur sur son territoire ? Quels outils et quel temps déployer pour mener une action de type plaidoyer local ? Finalement, moi professionnel de la transition énergétique, comment puis-je articuler mon travail et mon engagement politique sans mettre en péril ma structure vis à vis de ses financeurs, et sans renoncer à mes convictions ?

## **Forces et faiblesses**

Voici un résumé des forces et faiblesses exprimées par les participants :

**Nos forces** : notre expertise et notre ingénierie, les réseaux d'experts ou d'élus dans lesquels nous sommes partis prenantes, notre connaissance du territoire, notre indépendance et nos actions d'intérêt général.

**Nos faiblesses** : le manque de temps pour faire "cause commune" avec nos partenaires, les enjeux multiples auxquels sont confrontées les différentes typologies de structures (collectivités, associations, entreprises...), notre manque de notoriété auprès du grand public ou des bénéficiaires les plus vulnérables et éloignés, notre difficulté à valoriser et communiquer en externe sur la rénovation énergétique, sujet jugé trop technique.

## **Modes d'action**

Voici un résumé des modes d'actions proposées par les participants :

*« Cibler les élus locaux, rallier les pros, embarquer les citoyens grâce à différents types d'actions »*

**La presse** : écrire une tribune et rassembler des signataires, écrire un communiqué de presse avec les acteurs économiques pour expliquer l'intérêt de nos actions d'intérêt général, sensibiliser les journalistes sur nos sujets.

**La cible citoyenne** : expliquer la rénovation performante, créer un flyer dédié pour expliquer l'intérêt de nos actions, organiser des actions de sensibilisation dans l'espace public.

**Les élus** : les informer sur le SPPEH, par exemple à l'aide d'un flyer clair sur ce que ce service peut leur apporter. Demander des rendez-vous pour se présenter et leur présenter les EIE. Trouver des élus/ambassadeurs pour défendre le modèle du SPPEH et essayer sur le territoire. Valoriser les chiffres-clés des territoires qui ont mis en place un SPPEH, à l'aide par exemple d'une cartographie.

**Les pros** : organiser des rencontres avec les professionnels.

## Ce que le CLER peut apporter

- Valoriser la rénovation performante à l'échelle nationale (développer des arguments en sa faveur : confort, factures en baisse, économies d'énergie, retombées économiques).
- Appuyer les adhérents dans la rédaction de tribunes / communiqués de presse dédiés à la défense du SPPEH (communiqué de presse pré-écrit par exemple).
- Coordination d'une semaine d'action commune, articulation nationale/locale, par exemple en vue des Municipales en 2020.
- Donner de l'écho à l'échelle nationale, à des actions localisées.
- Faire des alliances communes aux échelles locales et nationales, par exemple avec les acteurs économiques (du bâtiment : artisans, PME...).
- Transférer des informations sur le débat à l'échelle nationale, faire circuler des informations sur le sujet, mettre à jour ces informations.

## Conclusion

Cet atelier a permis aux participants d'harmoniser leur conception du plaidoyer local, d'élargir leur perception des outils et des modes d'action possibles. Les adhérents ont travaillé à la construction d'une coalition locale possible pour défendre le SPPEH. Enfin, ils ont fait part et adressé la difficulté importante que représente la surcharge de travail. Pour les salariés du CLER, l'atelier a permis de connaître et mieux comprendre les attentes du réseau vis à vis du CLER, et de poursuivre leurs travaux en fonction de ces attentes.

L'atelier a mis en valeur un contexte d'action favorable : en vue des municipales, et dans le cadre des mobilisations citoyennes pour le climat, nous souhaitons aller chercher les habitants pour qu'ils défendent un droit universel à un logement efficace énergétiquement et peu émetteur de CO2. Les consommateurs d'énergie sont des citoyens : aidons les à monter en compétences sur un sujet technique, et à envisager l'habitat comme une thématique d'action collective et pour le progrès social !

